

# LA LETTRE DE

# L'APCMA



Chambres de Métiers  
et de l'Artisanat

Assemblée Permanente



## Édito

### Faire peser l'artisanat dans les débats

À quelques semaines d'échéances électorales cruciales pour notre pays, le réseau des chambres de métiers compte bien interpeller les candidats et instaurer un dialogue constructif pour que l'artisanat soit considéré à sa juste valeur et à sa juste mesure. L'artisanat contribue à hauteur d'un peu plus de 10 % du PIB à la richesse de la France et représente plus d'un million d'entreprises et trois millions d'actifs. Implantées sur tout le territoire, ses entreprises contribuent au développement de l'activité économique et de l'emploi. Par ailleurs, l'apprentissage est une voie positive pour les jeunes à qui les métiers de l'artisanat ouvrent de réelles perspectives. Parce que l'artisanat est en capacité d'apporter des réponses aux préoccupations des Français, il doit être placé au centre des réflexions ! Le réseau des chambres de métiers n'aura de cesse de le rappeler.

**Bernard Stalter**  
Président de l'APCMA

#### ▲ NOUVELLE MANDATURE

## Relever ensemble les défis de l'artisanat

En ce début de mandature, les chambres de métiers et de l'artisanat agissent ensemble pour définir la ligne directrice commune qui leur permettra de porter collectivement les défis du réseau des chambres de métiers dans les années à venir.

#### DÉTERMINER LES ORIENTATIONS

Élu président de l'APCMA le 13 décembre dernier, **Bernard Stalter** a souhaité rassembler le réseau lors de plusieurs temps forts. Ainsi, le début de l'année a été rythmé par différentes **séquences de travail** destinées à identifier les axes prioritaires et ainsi à construire le socle de cette nouvelle mandature. L'ensemble des présidents et secrétaires généraux se sont notamment réunis lors d'un **séminaire commun** pour déterminer, ensemble, les orientations des cinq années à venir et travailler à l'élaboration de son programme.

L'installation des différentes commissions est en cours. Celles-ci assurent l'indispensable travail de réflexion et d'analyse sur les sujets primordiaux tels que le développement économique et territorial, la formation, la communication, etc. Le projet de la nouvelle mandature sera quant à lui voté en septembre.

#### RÉAFFIRMER NOTRE POSITIONNEMENT

Pleinement investi, le réseau des chambres de métiers souhaite réaffirmer son positionnement comme **premier réseau d'appui aux entreprises artisanales**. Pour ce faire, il mobilise ses efforts pour valoriser son expertise et la qualité de ses prestations, enrichir son offre de services aux entreprises artisanales et renforcer la prise en compte de leurs intérêts dans les programmes, les lois et réglementations. Son objectif : poursuivre avec efficacité son action pour favoriser la compétitivité, la pérennité et le développement des entreprises artisanales.

## Le chiffre

# 22

*C'est le pourcentage de femmes chefs d'entreprise artisanale. Leur motivation pour créer est liée au souhait de maîtriser leur propre emploi, c'est-à-dire devenir indépendante. Elles sont actuellement présentes dans tous les secteurs mais exercent surtout dans l'artisanat des services.*

## L'image



*Le 18 janvier, le président de l'APCMA a été reçu par le Président de la République. Au cours de cet entretien, Bernard Stalter a rappelé combien le secteur de l'artisanat doit être considéré comme un acteur majeur de l'économie en France et dans les territoires et un partenaire actif dans la formation des jeunes.*

## ▼ GRANDE PREMIÈRE

# « Rendez-vous de l'artisanat » à Bercy

Organisé par la Direction générale des entreprises (DGE), en collaboration avec l'APCMA, l'U2P et l'ISM, le premier des « Rendez-vous de l'artisanat » s'est tenu le 27 février à Bercy sur le thème « Les métiers de l'artisanat, des métiers de passion, des métiers pour réussir ».



Alain Griset, président de l'U2P, Martine Pinville, secrétaire d'État chargée du Commerce, de l'Artisanat, de la Consommation et de l'Économie sociale et solidaire, Bernard Stalter, président de l'APCMA, et Nicolas Rossignol, animateur des débats.

Ces rencontres, prévues deux fois par an, seront l'occasion d'évoquer les enjeux, problématiques et perspectives du secteur de l'artisanat ; de présenter des témoignages de chefs d'entreprise et de mettre en valeur des bonnes pratiques. Elles permettront également de rappeler l'apport significatif des entreprises artisanales à la vie des territoires et à l'insertion des jeunes dans l'emploi ainsi que le rôle primordial que jouent les chambres de métiers et de l'artisanat dans leur accompagnement. Ces rendez-vous sont des moments importants pour démontrer que les métiers de l'artisanat sont porteurs d'avenir et qu'on peut y réussir.

## Élection présidentielle : l'artisanat, porteur d'avenir pour la France

Bernard Stalter, président de l'APCMA, souhaite que le secteur de l'artisanat prenne toute sa place dans les débats qui animeront la prochaine élection présidentielle. Il propose notamment aux candidats de s'appuyer sur les forces de l'artisanat pour que notre pays puisse répondre aux attentes des Français et aux enjeux de demain : création de richesse, emploi, formation ou encore cohésion sociale dans les territoires. Le secteur reprend progressivement des couleurs, mais la reprise est fragile et il y a encore beaucoup à faire pour améliorer la santé des entreprises artisanales et rétablir la confiance des chefs d'entreprise.

À ce titre, l'APCMA proposera dans les prochains jours à tous les candidats déclarés à l'élection de venir rencontrer les représentants du réseau consulaire pour discuter des grandes priorités du secteur.

▼ INITIATIVE CMA

## « Les artisans, héros de l'environnement » en Occitanie/ Pyrénées-Méditerranée

En partenariat avec l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe), la CMAR Occitanie/Pyrénées-Méditerranée a développé trois opérations phares dans le cadre du programme régional de développement durable : Éco-défis, Maîtrise de l'énergie et Répar'Acteurs. L'objectif est d'identifier, de valoriser et d'encourager les artisans impliqués dans ces dispositifs.

**ÉCO-DÉFIS** est un label valorisant l'engagement des artisans dans la réduction de leur impact environnemental. Pour les aider, un conseiller de la CMA apporte son accompagnement gratuit et individualisé.

**LA MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE** est une étude énergétique gratuite pour les artisans des secteurs de l'alimentaire, des services et de la production. Les artisans peuvent également effectuer un auto-diagnostic sur le site [www.energie-artisanat.com](http://www.energie-artisanat.com).

Enfin, l'opération **RÉPAR'ACTEURS** est un référencement des professionnels du secteur de la réparation pour valoriser le savoir-faire et l'expertise technique de ces artisans. Pour obtenir le label Répar'Acteurs, l'artisan doit signer une charte qui formalise son engagement à favoriser la réparation et à promouvoir la réduction des déchets. Devenir



Répar'Acteurs, c'est être référencé gratuitement dans l'annuaire [www.reparacteurs-occitanie.fr](http://www.reparacteurs-occitanie.fr).



Le témoin

### Dominique Potier

Rapporteur pour la commission des affaires économiques du projet de loi Sapin II, Dominique Potier a défendu le maintien des qualifications obligatoires pour exercer un métier de l'artisanat.

#### En quoi la qualification est essentielle pour le consommateur ?

« Savoir ce que l'on achète et à qui on l'achète » : comme en agriculture, nous voyons bien qu'un mouvement culturel est en marche en faveur d'une économie des territoires et de la responsabilité. Cette révolution s'observe chez les consommateurs mais également chez les producteurs, ces entrepreneurs qui – fidèles à une éthique, à une tradition – inventent un nouveau monde. Notre devoir est de le protéger de la concurrence déloyale qu'elle vienne de multinationales ou de micro-entreprises low cost. Respecter le travail comme une œuvre c'est respecter l'économie réelle et la dignité humaine contre le court-termisme et l'appât du gain.

#### L'entrepreneuriat est un enjeu majeur pour notre économie. Quelles dispositions suggérez-vous pour favoriser la création d'entreprise dans l'artisanat ?

Dans la loi Sapin II, nous avons concilié l'agilité et la robustesse de l'artisanat : passerelles d'accès à la Validation des acquis de l'expérience ; clarification entre activités relevant de l'artisanat et tâches dites « multiservices », inter-opérabilité entre métiers proches. Ces mesures permettent de lutter contre les économies parallèles et de favoriser l'entrepreneuriat populaire dans sa diversité.

#### Le Stage de préparation à l'installation (SPI) constitue une condition préalable pour créer ou reprendre une entreprise artisanale. En quoi est-il un atout pour les futurs chefs d'entreprise ?

C'est parce qu'il est capital que son accès doit être facilité et son contenu diversifié. Dans la loi Sapin II, nous fixons dans la concertation, une réforme du SPI pour désengorger le flux de demandes, trop important pour être aujourd'hui satisfait dans de bonnes conditions. L'accompagnement à la création d'entreprise devra, pour valoir dispense du SPI, proposer une formation d'un niveau au moins équivalent. Enfin, le SPI a été enrichi d'une information sur la responsabilité sociale et environnementale.

#### L'Europe

## Un voyage d'étude sur l'innovation pédagogique au Danemark

Dans le cadre du programme Erasmus +, l'APCMA organise des voyages d'étude pour échanger avec nos partenaires européens sur les pratiques et outils pédagogiques. Des directeurs de CFA, formateurs et référents mobilité du réseau des chambres de métiers se sont rendus à Sonderborg au Danemark du 23 au 27 janvier dernier. Cette rencontre a permis de découvrir le système de formation professionnelle danois et d'échanger sur les pratiques et outils pédagogiques. Un deuxième voyage d'étude a eu lieu du 13 au 17 mars en Islande avec d'autres collaborateurs du réseau.





## L'agenda

— 10-17 mars

### Semaine nationale de l'artisanat

**Partout en France**

Co-organisée par l'APCMA et l'U2P, la Semaine nationale de l'artisanat regroupe toutes les initiatives locales de promotion de l'artisanat.

— 17-18 mars

### Printemps de l'optimisme

**Paris**

L'APCMA est partenaire de la quatrième édition qui se tiendra au Conseil économique, social et environnemental (CESE).

— 31 mars - 2 avril

### Journées européennes des métiers d'art (Jema)

**Partout en France**

Les JEMA sont l'occasion pour les professionnels des métiers d'art de faire partager au grand public leur savoir-faire.

— 13 avril

### Rencontres sénatoriales de l'apprentissage

**Paris**

Dix-septième édition organisée à l'initiative du Sénat et de l'APCMA sur le thème « Les réussites de l'artisanat » (*lire ci-contre*).

— 27 juin

### Prix du maître d'apprentissage 2017

**Paris**

Garance et l'APCMA organisent, pour la troisième année consécutive, le prix national du maître d'apprentissage (*lire ci-contre*).



## Prix du maître d'apprentissage 2017 : lancement de la troisième édition

Garance et le réseau des chambres de métiers et de l'artisanat organisent pour la troisième année un concours national destiné à valoriser les maîtres d'apprentissage des entreprises artisanales. Ce prix récompense l'engagement de ces acteurs dont le rôle est essentiel dans la transmission des savoir-faire et des techniques des métiers de l'artisanat. Cinq candidatures seront sélectionnées par les jurys régionaux et transmises au jury national au plus tard le 24 avril 2017. Celui-ci se réunira le 4 mai pour sélectionner les cinq lauréats nationaux. Ces derniers seront mis à l'honneur le 27 juin lors d'une soirée qui célébrera l'engagement de ceux qui misent sur les jeunes et l'avenir de l'artisanat.

**i** Plus d'informations : [www.maitreapprentissage-artisanat.fr](http://www.maitreapprentissage-artisanat.fr)



## Prix Goût et Santé des Artisans : l'appel à candidature est lancé

Les inscriptions pour l'édition 2017 du Prix Goût et Santé des Artisans, organisée par MAAF Assurances avec le soutien du réseau des chambres de métiers, sont ouvertes jusqu'au 29 avril 2017. Ce concours récompense les artisans des métiers de bouche qui s'engagent au quotidien dans une démarche tenant compte de l'intérêt nutritionnel des produits tout en conservant leurs qualités gustatives. Le dossier de chaque candidat sera examiné en juin prochain lors d'un pré-jury qui sélectionnera les huit finalistes. Ces derniers participeront à la grande finale du concours qui se déroulera en octobre et sélectionnera les trois lauréats 2017.

**i** Plus d'informations : [www.maaf.com](http://www.maaf.com)

## « Les réussites de l'artisanat » au Sénat

Face au constat de la baisse des entrées en apprentissage des jeunes, le réseau des chambres de métiers réfléchit en permanence pour faire évoluer son système de formation et l'adapter aux enjeux d'une société qui change rapidement. Pour cela, sur le thème « Les réussites de l'artisanat », l'APCMA organise en partenariat avec le Sénat, les dix-septièmes Rencontres sénatoriales de l'apprentissage le 13 avril 2017, en présence de Gérard Larcher, président du Sénat, et des ministres invités. Ce rendez-vous annuel est un moment privilégié pour évoquer les enjeux et partager, avec les parlementaires, les idées et solutions à mettre en œuvre pour ancrer auprès du grand public l'apprentissage comme voie d'excellence et comme vecteur de réussite.



La Lettre de l'APCMA - Bimestrielle - Directeur de la publication : Bernard Stalter - Rédacteur en chef : François Moutot - Rédaction : Sylvie Emond - APCMA - 12, av. Marceau - 75008 Paris - Tél. : 01 44 43 10 00 - [www.artisanat.fr](http://www.artisanat.fr) - Diffusion : Loïc Langlo (langlo@apcma.fr) - Tél. : 01 44 43 10 91 - Fax : 01 44 43 10 46 - Tirage : 4 000 exemplaires - Éditeur délégué : Edimétiers - Tél. : 03 87 69 18 18 - Impression : Socosprint (88) - ISSN 1950-8093. Numéro commun d'appel des chambres de métiers et de l'artisanat : 0825 36 36 36

RETROUVEZ L'APCMA SUR